

**PROJET DE BUDGET SUPPLÉMENTAIRE
DE L'EXERCICE 2020
RAPPORT DE PRÉSENTATION**

Budget Principal

1) L'EQUILIBRE GENERAL DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE

Le budget supplémentaire constitue à la fois un budget de report de l'exercice précédent (2019) et un budget d'ajustement de l'exercice en cours (2020).

C'est un budget de report qui assure la liaison entre deux exercices en reprenant les résultats globaux constatés à la clôture de l'exercice précédent. Il reprend également les reports de crédits en recettes et en dépenses non consommés mais juridiquement et comptablement engagés au cours de l'exercice précédent.

C'est un budget d'ajustement qui comprend des ajustements à la hausse ou à la baisse de crédits ainsi que les estimations de dépenses et de recettes nouvelles apparues depuis le vote du budget primitif par le Conseil Municipal en février dernier.

Dans ce cadre, le projet de budget supplémentaire de l'exercice 2020 a pour objet :

- de reprendre les reports de crédits de l'exercice 2019 correspondant aux restes à réaliser de recettes et de dépenses de la section d'investissement comptablement engagés au 31 décembre 2019 pour 5,615 M€ en recettes et 7,240 M€ en dépenses,
- de constater en report à nouveau l'excédent de l'exercice budgétaire 2019 figurant au compte administratif approuvé par le Conseil Municipal du 23 juin 2020 (+5,891 M€) inscrit en recette de fonctionnement,
- d'ajuster les recettes et les dépenses prévues au budget primitif de l'exercice 2020 voté par le Conseil Municipal le 5 mars dernier,
- de prendre en compte les nouvelles opérations à intervenir d'ici la fin de l'année en investissement.

Le projet de budget supplémentaire de l'exercice 2020 qui sera soumis pour approbation au Conseil Municipal en septembre prochain s'équilibre comme suit :

Section de fonctionnement.....	7,323 M€
Section d'investissement.....	24,141 M€
TOTAL	31,464 M€
Dont mouvements réels.....	25,212 M€
<i>Dont mouvements d'ordre</i>	<i>6,252 M€</i>

Les virements de crédits en dépenses entre chapitres budgétaires s'élèvent à un montant global de 26 k€ de la section d'investissement (-26 k€) vers la section de fonctionnement (+26 k€).

Après reprise du solde de clôture de la section d'investissement pour 9,615 M€ en dépense d'investissement, le résultat de l'exercice 2019 permet de couvrir le besoin de financement de la section d'investissement pour 11,240 M€ et d'affecter le solde de l'excédent de

fonctionnement à hauteur de 5,891 M€ en report à nouveau de recettes de la section de fonctionnement.

Le projet de BS 2020 prend en compte les conséquences financières de la crise sanitaire du Covid-19 en s'ajustant en dépenses et en recettes de la section de fonctionnement dans les secteurs scolaire (restauration scolaire et locations de cars) et périscolaire (classes d'environnement et ALSH). A ce stade, l'incidence financière de cette pandémie est chiffrée à 325 k€ sur l'équilibre du projet de BS 2020.

Le secteur de la petite enfance (crèches et haltes-garderies municipales) sera traité dans le projet de DM1 de fin d'exercice en lien avec l'aide exceptionnelle de 27 euros par jour et par place pour la période du confinement (soutien financier aux crèches fermées) encore en cours d'évaluation et qui sera versé par la CAF.

2) LA PRESENTATION DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les inscriptions budgétaires de la section de fonctionnement sont égales à :

SECTION DE FONCTIONNEMENT (k€)	BS 2020
Dépenses de fonctionnement	7.323
Dépenses réelles	1.071
<i>Dépenses d'ordre</i>	<i>6.252</i>
Recettes de fonctionnement	7.323
Recettes réelles	7.323
<i>Recettes d'ordre</i>	<i>0</i>

a) Les dépenses réelles de fonctionnement

Hors réserve pour dépenses imprévues de fonctionnement (802 k€) et provision pour admissions en non-valeurs (100 k€), les dépenses nouvelles de fonctionnement s'élèvent à +169 k€ au BS 2020 uniquement pour les dépenses de gestion courante.

L'ajustement concernant les dépenses de gestion courante représente +0,2% du montant total des crédits inscrits en dépenses au BP 2020 (70,568 M€).

Les dépenses de personnel font l'objet d'une inscription de crédits complémentaires de 200 k€ au BS 2020 correspondant à 0,5% de la masse salariale évaluée au projet de BP 2020 (38,399 M€).

Ces dépenses sont directement liées à la prime exceptionnelle Covid-19 (27 euros par jour travaillé en présentiel et 13 euros par jour télétravail) pour la continuité des services publics versée au personnel communal concerné durant la période de confinement (17 mars au 11 mai). Le montant de cette prime est plafonné à 1.000 euros par agent (délibération du Conseil Municipal du 23 juin 2020).

Par rapport aux inscriptions prévisionnelles portées au BP 2020 voté avant le confinement (Conseil Municipal du 5 mars 2020), les ajustements à la baisse du secteur scolaire et périscolaire constatés en raison de la période de confinement s'élèvent à un montant total de -520 k€ en dépenses (dont -70 k€ de locations de cars) et de -470 k€ en recettes (-380 k€ de participations familiales et -90 k€ pour le stationnement payant en surface gratuit pendant deux mois).

Les chapitres budgétaires principalement concernés par le BS 2020 sont les suivants :

920 – Administration générale.....+397 k€

Outre les crédits de personnel liés à la prime exceptionnelle Covid-19 (200 k€), ces dépenses comprennent, principalement, les 56.000 masques alternatifs en tissus achetés directement par la ville pour les Maisonnais (110 k€) et une provision de 100 k€ pour admissions en non-valeur.

921 – Sécurité et salubrité publiques+195 k€

Ces crédits concernent surtout l'ajustement à la hausse du contingent communal d'incendie versé à titre obligatoire pour le financement de la BSPP conformément à la notification de la Préfecture de Police de Paris intervenue le 13 février dernier (+150 k€ pour une dépense prévisionnelle ajustée de 1 M€ à 1,150 M€).

922 – Enseignement - Formation..... -369 k€

Il s'agit principalement des ajustements de dépenses à la baisse en lien avec le confinement en raison du Covid-19 (restauration scolaire et classes d'environnement).

928 – Aménagement et services urbains -26 k€

Ce chapitre budgétaire comprend l'ajustement des dépenses de collecte et de traitement des OM sur le coût réellement supporté par l'EPT10 pour l'exercice 2020 (250 k€ de provision OM au BP 2020) conformément à la délibération du Conseil Municipal du 20 juin 2020 approuvant le reversement de TEOM à l'EPT10 à hauteur de 4 M€.

Un complément de crédits de +120 k€ (900 k€ inscrits au BP 2020) est également inscrit pour l'entretien courant des espaces verts urbains.

L'équilibre de la section de fonctionnement du BS 2020 permet également d'inscrire en réserve pour dépenses imprévues un montant de 802 k€, soit 1,1% des crédits en dépenses réelles de fonctionnement inscrits au BP 2020 (70,568 M€).

Cette réserve sera affectée, le cas échéant, au financement complémentaire des dépenses de fonctionnement en DM1 2020 afin d'ajuster au plus près les réalisations de l'exercice comme les années précédentes.

Dans ce cadre, le virement à la section d'investissement (dépense d'ordre) qui correspond à l'autofinancement de la section de fonctionnement peut être porté de 4,551 M€ au BP 2020 à 10,753 M€ au BS 2020 (+6,202 M€).

b) Les recettes réelles de fonctionnement

Hors reprise de l'excédent net de l'exercice 2019 pour +5,891 M€, les recettes de fonctionnement sont en hausse de +1.431 k€ au BS 2020 et concernent principalement :

Produits des services (article 70)..... -467 k€

Il s'agit des diminutions des recettes de facturation aux familles en raison du confinement lié au Covid-19 (restauration scolaire, classes d'environnement et stationnement payant).

Impôts et taxes (article 73) +1.748 k€

Les recettes inscrites au BP 2020 voté par le Conseil Municipal le 5 mars dernier doivent être corrigées pour tenir compte des notifications intervenues depuis :

- du produit notifié des 3 taxes directes (taxe d'habitation et taxes foncières bâtie et non bâtie) résultant de la notification le 5 mars dernier des bases prévisionnelles 2020 par la DDFIP du Val-de-Marne au moyen de l'état fiscal 1259-COM. **Le produit de fiscalité directe doit être ajusté de 37,900 M€ en prévision au BP 2020 à 38,924 M€ au BS 2020 (+1,024 M€ à taux d'imposition constants en 2020).**

* des rôles supplémentaires de taxe d'habitation et de taxe foncière bâtie encaissés par la ville depuis le début de l'année 2020 (+132 k€),

- de l'ajustement du produit de la TEOM 2020 afin de prendre en compte la base d'imposition 2020 notifiée par la DDFIP du Val-de-Marne (+489 k€) en intégrant la baisse de -10% du taux d'imposition voté par le Conseil Municipal à hauteur de 5,07% pour 2020,

- et de l'attribution par la MGP (Métropole du Grand Paris) d'une DSC (Dotation de Solidarité Communautaire) à titre exceptionnel afin de soutenir financièrement les communes dans le cadre de la crise sanitaire du Covid-19 (délibération du 15 mai 2020). Cette dotation s'élève à 104 k€ pour Maisons-Alfort.

Dotations et participations (article 74)..... +196 k€

Les recettes inscrites au BP 2020 doivent être ajustées pour tenir compte de :

1° l'ajustement au BS 2020 de la notification de dotation forfaitaire de DGF 2020 pour 2019 égale à 6,506 M€ contre une prévision de 6,550 M€ au BP 2020 (-44 k€), soit une baisse réelle de -0,6% entre 2019 et 2020.

2° l'ajustement au BS 2020 du montant de DSU (Dotation de Solidarité Urbaine) 2020. La dotation attribuée à Maisons-Alfort s'élève à 158 k€ alors que depuis 3 ans (2017-2019) la

ville était bénéficiaire de la garantie triennale dégressive dans le cadre de la réforme de la DSU initiée en LFI 2017 avec la réduction du nombre de communes de plus de 10.000 habitants éligibles à la DSU de 75% avant 2017 à 2/3 à partir de 2017.

3° l'ajustement des allocations compensatrices de fiscalité directe notifiées en mars 2020 par la DDFIP du Val-de-Marne d'un montant total de 1,069 M€ pour 2020 (+69 k€ au BS 2020) se décomposant comme suit :

- * la compensation des exonérations de taxe d'habitation.....+68 k€
- * la compensation des exonérations de taxes foncières+1 k€

3) LA PRESENTATION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Les inscriptions budgétaires de la section d'investissement sont égales à :

SECTION D'INVESTISSEMENT (k€)	BS 2020
Dépenses d'investissement	24.141
Dépenses réelles	7.286
Reports de dépenses de l'exercice N-1	7.240
<i>Solde de clôture de l'exercice N-1</i>	<i>9.615</i>
<i>Dépenses d'ordre</i>	<i>0</i>
Recettes d'investissement	24.141
Recettes réelles	1.035
Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068)	11.240
Reports de recettes de l'exercice N-1	5.615
<i>Recettes d'ordre</i>	<i>6.252</i>

a) Les dépenses réelles d'investissement

Hors réserve pour dépenses imprévues et mouvements financiers, les propositions nouvelles de dépenses d'investissement sont égales à +2,203 M€ au BS 2020 (+2,497 M€ au BS 2019).

Ces dépenses d'équipement nouvelles sont entièrement autofinancées (aucun emprunt globalisé supplémentaire inscrit au BS 2020) grâce à la reprise de l'excédent de l'exercice 2019 et représentent un effort d'investissement supplémentaire de 25% du montant des dépenses d'équipement (investissement hors amortissement en capital de la dette) inscrites au BP 2020 (8,661 M€).

Cet équilibre de financement permettra de poursuivre en 2020 la politique de désendettement communal (-55% depuis le 1^{er} janvier 2005).

De plus, un montant complémentaire de provisions pour dépenses d'équipement futures (PPI 2020-2026) de 2,5 M€ qui sont ainsi portées au BS 2020 à 5 M€ : 1,5 M€ pour les écoles (après affectation au BS 2020 de 1 M€ pour l'opération de rénovation-extension de

la maternelle Pégy), 1,5 M€ pour les équipements sportifs, 1,5 M€ pour la voirie communale et 500 k€ pour le développement durable (Maison de l'Environnement). Cette provision globale de 5 M€ est complètement autofinancée.

Ces dépenses concernent principalement les chapitres suivants :

900 – Administration générale.....+335 k€

Ces crédits comprennent, notamment, en particulier, les travaux d'entretien renforcé de la couverture de l'hôtel de ville (95 k€) et une dotation complémentaire de +225 k€ pour les matériels et logiciels informatiques des services municipaux dont 50 k€ pour la mise en œuvre de la dématérialisation du Conseil Municipal (logiciels et matériels informatiques pour les Maires-Adjoints et les conseillers municipaux).

902 – Enseignement et formation.....+1.797 k€

Outre la provision de 1,5 M€ pour les écoles communales, ces crédits comprennent un effort financier supplémentaire pour travaux urgents dans les écoles communales à hauteur de 120 k€ (+40 k€ pour les maternelles et +80 k€ pour les élémentaires), un complément pour l'opération rénovation des menuiseries extérieures de l'élémentaire des Planètes (290 k€ dont 200 k€ inscrits au BP 2020 soit +80 k€) et le remplacement de la résine de sol de la zone de production du restaurant scolaire (280 k€).

Le coût prévisionnel de l'opération de rénovation-extension de la maternelle Pégy est également complété de 40 k€ en raison des travaux liés au déplacement de la maternelle dans l'élémentaire (coût prévisionnel de 1,240 M€ TTC).

904 – Sport et Jeunesse+920 k€

Outre la provision de 500 k€ pour les équipements sportifs, il est notamment proposé au BS 2020 les crédits complémentaires suivants :

- * une provision de fin d'opération de 180 k€ pour le nouveau gymnase des Juillottes,
- * les reprises de sol au centre aquatique Arthur Hévette pour 95 k€,
- * le remplacement d'une bulle de tennis aux Tennis Cubizolles pour 80 k€.

908 – Aménagement et environnement.....+1.563 k€

Outre la provision de 500 k€ pour la voirie communale, le projet de BS 2020 comprend les crédits suivants :

- * une provision de 500 k€ au titre de la poursuite de la politique municipale d'acquisitions foncières dans le diffus (logements privés) ou de locaux commerciaux par voie d'acquisition amiable ou de préemption afin d'avoir les capacités budgétaires en 2020 de

saisir les éventuelles opportunités. Cette provision pourra, le cas échéant, être reportée sur l'exercice 2021,

* un complément de crédits de 165 k€ afin de régulariser budgétairement les acquisitions foncières déjà réalisées sur le 1^{er} semestre 2020 (appartements au 4 rue Ernest Renan et au 85 avenue Leclerc),

* la rénovation de l'éclairage public sur voies communales dans un nouveau quartier municipal avec la pose de nouveaux éclairages LED (150 k€),

* un complément de crédits de 110 k€ pour les travaux d'entretien renforcé des espaces verts urbains dont 60 k€ pour la mise en place d'une étanchéité sous les radeaux au nouveau parc Liberté et 50 k€ pour les autres espaces verts urbains,

*un effort supplémentaire de 110 k€ pour la plantation d'arbres dont 70 k€ pour la cour de l'élémentaire Saint-Exupéry (paysagement des cours d'écoles inscrit au programme de mandat) et 40 k€ pour les espaces verts urbains de façon à lutter contre le réchauffement climatique par la création d'îlots de fraîcheur,

* la participation communale aux travaux de rénovation du Pont de Maisons et de l'octroi réalisés par le Conseil Département en 2019 pour 50 k€ (délibération du Conseil Municipal du 21 février 2019).

911 - Dettes et autres opérations financières +2.084 k€

Il s'agit du montant en capital restant dû de l'emprunt initial SFIL n°243 remboursé par anticipation au 1^{er} octobre 2020 inscrit en dépense et en recette. Ce montant ne pèse donc pas sur l'équilibre de financement du BS 2020.

L'équilibre de la section d'investissement du BS 2020 permet d'inscrire en réserve pour dépenses imprévues un montant de 500 k€, soit 2,4% des crédits en dépenses réelles d'investissement inscrits au BP 2020 (12,011 M€).

b) Les recettes réelles d'investissement

Les recettes nouvelles d'investissement sont ajustées à la hausse pour +1,035 M€ au BS 2020.

Subventions d'investissement (article 13) +194 k€

Le BS 2020 intègre la subvention attribuée par le SIPPAREC au titre du fonds 2020 pour la transition énergétique (rénovation thermique des bâtiments communaux) pour 194 k€.

Cessions foncières (article 95) +2.000 k€

Il s'agit de la revente à l'ESH Maisons-Alfort Habitat pour 2 M€ de l'immeuble situé au 153 avenue Leclerc qui a été acheté par la ville en janvier 2019 dans une opération de portage foncier par exercice du droit de préemption urbain.

Cette vente sera soumise à approbation du Conseil Municipal par délibération exécutoire dans le cadre d'une minoration foncière de 440 k€ (prix d'acquisition initiale de 2,340 M€ et estimation domaniale de 2,400 M€).

Emprunts et dettes assimilées (article 16).....-1.176 k€

*** Emprunt de portage foncier (immeuble 153 avenue Leclerc)-2.340 k€**

Ce montant inscrit en DM2 de l'exercice 2018 (délibération du Conseil Municipal du 5 décembre 2018) est annulé au BS 2020.

*** Emprunt globalisé.....-1.375 k€**

Le montant inscrit budgétairement sur l'exercice 2020 est baissé de 2,375 M€ au BP 2020 à 1 M€ au BS 2020 (-1.375 k€). Ce montant pourra faire l'objet d'un appel à concurrence bancaire afin de couvrir les besoins prévisionnels de tirage sur l'exercice 2021.

*** Capitalisation IRA réaménagement emprunt SFIL n°243+455 k€**

Dans le cadre de la gestion dynamique de la dette communale, un réaménagement de l'emprunt SFIL n°243 indexé sur des conditions financières structurées [Taux Fixe 3,90% si CMS30 - CMS2 (Constant Maturity Swap) supérieur ou égale à 0,15% ou CMS30 - CMS2 inférieur à 0,15% Taux (6,50% - 5 x (CMS30 - CMS2))] est proposé pour le 1^{er} octobre 2020. Ce sous-jacent n'a jamais été activé depuis la mobilisation de ce contrat d'emprunt en décembre 2008 et la ville a toujours payé un taux d'intérêt fixe de 3,90%.

Cette opération de réaménagement à échéance annuelle sera adossée sur un emprunt de refinancement à taux fixe de 0,17% (contre 3,90% depuis 2009 avec l'emprunt initial) avec la même durée résiduelle actuelle (8 ans). L'économie d'intérêts financiers pour la ville sur la durée résiduelle s'élèvera à 310 k€.

L'indemnité de remboursement anticipé d'un montant prévisionnel de 488 k€ sera capitalisée pour 455 k€ et portée sur les nouvelles conditions financières pour 33 k€ afin d'obtenir un taux fixe plancher de 0,17% (conditions générales de la SFIL).

*** Remboursement anticipé de l'emprunt SFIL n°2432.084 k€**

Il s'agit du montant en capital restant dû de l'emprunt initial SFIL n°243 remboursé par anticipation au 1^{er} octobre 2020 inscrit en recette et en dépense. Ce montant ne pèse donc pas sur l'équilibre de financement du BS 2020.

4) LES CREDITS VOTES AU TITRE DE L'EXERCICE 2020

En mouvements réels, les crédits inscrits au titre de l'exercice 2020 se présenteront donc comme suit :

Mouvements réels (k€)	BP 2020	BS 2020	TOTAL
1 Section de fonctionnement			
Recettes réelles (1)	76.344	7.323	83.667
Dépenses réelles (2)	70.568	1.071	71.639
Epargne brute (1-2)	5.776	6.252	12.028
2 Section d'investissement			
Recettes réelles (3)	6.235	17.889	24.124
Dépenses réelles (4)	12.011	24.141	36.152
Total des recettes (1+3)	82.579	25.212	107.791
Total des dépenses (2+4)	82.579	25.212	107.791

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE DE L'EXERCICE 2020
1-SYNTÈSE DES DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT

Objet	Article	BS 2020
Administration générale :	900	335 410,00 €
Hôtel de Ville - Rénovation versant nord toiture bâtiment ancien (RM 06/01/2020)	90020.1/2135	50 000,00 €
Hôtel de Ville - Réfection de la couverture en zinc (côté Théâtre)(RM 06/01/2020)	90020.1/2135	45 000,00 €
Hôtel de Ville - Rénovation bureaux et remplacement climatisation (RM 06/01/2020)	90020.1/2135	10 000,00 €
Garage Municipal - Réparation moteur Bibliobus (BS DGST 12/06/2020)	90020.3/2188	7 000,00 €
Informatique communale - Logiciels (services municipaux)(50 k€ BP 2020)	90020.6/2051	30 000,00 €
Informatique communale - Projet Concerto Conservatoire de Musique	90020.6/2051	15 000,00 €
Informatique communale - Câblage (bâtiments administratifs et scolaires)(100 k€ BP 2020)	90020.6/21533	50 000,00 €
Conseil Municipal - Dématérialisation du Conseil (45 tablettes + logiciel)	90020.6/2183	50 000,00 €
Informatique communale - Parc téléphonie (RM 06/01/2020)	90020.6/2183	30 000,00 €
Informatique communale - Matériels informatiques (services municipaux)(100 k€ BP 2020)	90020.6/2183	50 000,00 €
Virements de crédits (chapitre 900) :	900	-1 590,00 €
Sécurité et salubrité publiques :	901	6 000,00 €
Police Municipale - Matériel de sécurité routière (radar jumelle)(DC 09/06/2020)	90112/2188	6 000,00 €
Virements de crédits (chapitre 901) :	901	+0,00 €
Enseignement-Formation :	902	1 797 251,00 €
Ecoles maternelles - Complément de crédits pour travaux urgents (BS DGST 12/06/2020)	90211/2135	40 000,00 €
Maternelle Péguy - Rénovation-extension (1,200 M€ TTC)(200 k€ BP 2020)	90211/2313	1 000 000,00 €
Maternelle Péguy - Travaux de déplacement maternelle en élémentaire (Devis 04/06/2020)	90211/2313	40 000,00 €
Ecoles communales - Provision PPI 2020-2026 (Maire)(1 M€ RP 2019) => Péguy	90211/2313	-1 000 000,00 €
Elémentaire les Planètes - Menuiseries extérieures (290 k€ BP 2020)(Dossier DSIL 2020)	90212/2135	90 000,00 €
Ecoles élémentaires - Complément de crédits pour travaux urgents (BS DGST 12/06/2020)	90212/2135	80 000,00 €
Ecoles communales - Provision PPI 2020-2026 (Maire)(ENG 790016)	90212/2313	1 500 000,00 €
Restaurant scolaire - Travaux de mises aux normes	90251/2135	40 000,00 €
Virements de crédits (chapitre 902) :	902	+7 251,00 €
Culture :	903	0,00 €
Virements de crédits (chapitre 903) :	903	+0,00 €
Sport et Jeunesse :	904	920 280,00 €
Dont équipements sportifs :	904-41%	915 000,00 €
Gymnase des Juillottes - Complément pour fin d'opération (100 k€ BP 2020)	90411/2313	180 000,00 €
Tennis Cubizolles - Remplacement de la bulle de tennis n°2 (RM 06/01/2020)	90412/2135	80 000,00 €
Tennis 11 Novembre - Complément rénovation du club-house (vestiaires)	90412/2135	30 000,00 €
Stade Delaune - Pose de filets pare-ballons (RM 06/01/2020)	90412/2135	30 000,00 €
Equipements sportifs - Provision PPI 2020-2026 (Maire)(1 M€ RP 2019)(ENG 790016)	90412/2313	500 000,00 €
Centre Aquatique - Reprise de sol (local technique et local compresseur)(BS DGST 12/06/2020)	90413/2135	70 000,00 €
Centre Aquatique - Reprise de sol (entrée local plongée)(BS DGST 12/06/2020)	90413/2135	25 000,00 €
Dont équipements Jeunesse :	904-42%	0,00 €
Virements de crédits (chapitre 904) :	904	+5 280,00 €
Interventions sociales et santé :	905	0,00 €
Virements de crédits (chapitre 905) :	905	+0,00 €
Famille :	906	12 000,00 €
Crèches et halte-garderies municipales - Ventilateurs (Maire BP 2020)	9064.0/2188	10 000,00 €

Objet	Article	BS 2020
HG Petits Moussees - Vestiaire pour le personnel (Note MG 12/06/2020)	9064.3/2184	2 000,00 €
Virements de crédits (chapitre 906) :	906	+0,00 €
Logement :	907	69 089,00 €
Logements privés - Travaux urgents réalisés (BS DGST 12/06/2020)(34 k€ BP 2020)	9071/2135	65 000,00 €
Virements de crédits (chapitre 907) :	907	+4 089,00 €
Aménagement et services urbains :	908	1 563 420,00 €
Eclairage Public - Renouvellement éclairage quartier LED (RM 06/01/2020)	90814/21534	150 000,00 €
Pont de Maisons - Participation communale travaux de rénovation CD94 (DCM 21/02/2019)	90822/204132	50 000,00 €
Voirie communale - Provision PPI 2020-2026 (Maire)(1 M€ RP 2019)(ENG 790016)	90822/2152	500 000,00 €
Elémentaire Saint-Exupéry - Fourniture et plantation d'arbres (BS DGST 12/06/2020)(PPI)	90823/2121	70 000,00 €
Espaces verts urbains - Plantations d'arbres (145 k€ BP 2020)(BS DGST 12/06/2020)	90823/2121	40 000,00 €
Parc Liberté - Mise en place d'une étanchéité sous les radeaux (BS DGST 12/06/2020)	90823/2135	60 000,00 €
Espaces verts urbains - Travaux d'entretien renforcé (BS DGST 12/06/2020)	90823/2135	50 000,00 €
Urbanisme - Remplacement pigeonnier GAMBETTA suite incendie (URBA 09/04/2020)	90823/2188	18 500,00 €
Acquisitions foncières - Provision PPI 2020-2026 (Omission 500 k€ RP 2019)(DM1)	90824/2132	500 000,00 €
Acquisitions foncières - Prémption KADRI 4 rue Renan 20 m2 (Décision 11/03/2020)	90824/2132	90 000,00 €
Acquisitions foncières - SCI ACB 85 avenue Leclerc 13 m2 (DCM 05/03/2020)	90824/2132	70 000,00 €
Acquisitions foncières - Complément Local commercial des Juilliottes (170 k€ BP 2020)	90824/2132	5 000,00 €
Virements de crédits (chapitre 908) :	908	-40 080,00 €
Action économique :	909	-750,00 €
Virements de crédits (chapitre 909) :	909	-750,00 €
Dettes et autres opérations financières :	911	2 083 532,18 €
Réaménagement SFIL 01/10/2020 - CRD emprunt n°243 (Dépense)	911/166	2 083 532,18 €
Dépenses imprévues :	918	500 000,00 €
Réserve pour dépenses imprévues	918/020	500 000,00 €
Résultats antérieurs :	***	16 854 741,64 €
Reprise des reports de dépenses d'investissement 2019	900/909	7 239 770,44 €
Solde d'exécution 2019 section d'investissement (D001)	90020.0/001	9 614 971,20 €
DÉPENSES RÉELLES :	***	24 140 973,82 €
<i>Dont virements de crédits (investissement > fonctionnement) :</i>	<i>***</i>	<i>-25 800,00 €</i>
DÉPENSES D'ORDRE :	***	0,00 €
TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT :	***	24 140 973,82 €

16/07/2020

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE DE L'EXERCICE 2020
2-SYNTHESE DES RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT

Objet	Article	BS 2020
Dotations et fonds d'investissement :	10	16 477,00 €
TLE 2020 (Encaissement (27/12/2019))	913/10223	16 477,00 €
Subventions d'investissement :	13	194 491,00 €
SIPPEREC - Subvention transition énergétique 2020 (Notification 24/01/2020)	90020.2/1326	194 491,00 €
Emprunts et dettes assimilées :	16	-1 176 467,82 €
Portage foncier (153 Leclerc)(2,340 M€ RP 2019)(DCM 09/2020)	911/1641	-2 340 000,00 €
Emprunt globalisé 2020 (2,375 M€ BP 2020)(2 M€ RP 2019)(1 M€ RP 2020 pour 2021)	911/1641	-1 375 000,00 €
Réaménagement SFIL 01/10/2020 - Capitalisation IRA emprunt de refinancement	911/1641	455 000,00 €
Réaménagement SFIL 01/10/2020 - CRD emprunt n°243 (Recette)	911/166	2 083 532,18 €
Cessions d'immobilisations :	95	2 000 000,00 €
Cessions Foncières - Cession 153 Leclerc ESH (DCM 09/2020)(Minoration foncière 400 k€)	95/95	2 000 000,00 €
Résultats antérieurs :	***	16 854 741,64 €
Reprise des reports de recettes d'investissement 2019	902/911	5 614 861,00 €
Excédent de fonctionnement 2019 capitalisé (R1068)	90020.0/1068	11 239 880,64 €
RECETTES RÉELLES :	***	17 889 241,82 €
<i>Amortissements autres immobilisation corporelles (ROI)</i>	<i>914/28188</i>	<i>50 000,00 €</i>
<i>Virement de la section de fonctionnement (4,550 M€ BP 2020)(ROI)</i>	<i>919/021</i>	<i>6 201 732,00 €</i>
RECETTES D'ORDRE :	***	6 251 732,00 €
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT :	***	24 140 973,82 €